



Las Noticias de la República Democrática del Congo (RDC)

[2024-11-16/2024-11-15]

Publicación quincenal

Vendredi 1^{er} novembre.

120 millions USD pour réhabiliter la centrale hydroélectrique de Tshopo 1 et construire Tshopo 2, ont rapporté les participants à une réunion présidée par le ministre de la Justice abordant la problématique d'approvisionnement électrique de la ville de Kisangani, dans la province de la Tshopo. Selon le chef de la délégation des élus de la Tshopo, ce fonds ne proviendra pas uniquement de FRIVAO mais également de la possibilité de mettre en place des partenariats publics-privés pour mobiliser des ressources supplémentaires afin d'assurer l'approvisionnement électrique, tant pour Tshopo1 et que Tshopo2. Pour sa part, le directeur général de la SNEL a évoqué l'urgence du renouvellement des infrastructures électriques afin de renforcer la production électrique de la ville de Kisangani et ses environs. Construit depuis 1954, ce barrage subit des travaux pour accroître sa puissance actuellement inférieure à 10 mégawatts afin de lui permettre d'alimenter la ville de Kisangani et ses environs. Au terme de ces travaux de réhabilitation, le barrage hydroélectrique de la Tshopo pourra désormais fournir 50 mégawatts, largement suffisants pour pallier le déficit en courant électrique dont souffrent les populations de Kisangani et ses environs.

Budget 2025 : Vital Kamerhe salue l'accroissement de plus de 18% de crédits alloués au secteur des investissements. Le fait que le budget d'investissement dépasse en 2025 le cap de 48% démontre à suffisance que la gouvernance de la RDC va désormais vers un vrai changement. Les élus nationaux tant de la majorité que de l'Opposition ont invité le Gouvernement à prioriser les dépenses liées aux investissements, au social et à la relance de l'économie, en lieu et place des dépenses institutionnelles. Pour eux, ce projet du budget 2025 devrait éliminer les disparités et les injustices sociales surtout en ce qui concerne les rémunérations des agents pris en charge par le trésor public. Les dépenses d'investissement sont principalement axées sur les projets des secteurs sociaux et porteurs de croissance, en vue de la diversification de l'économie telle que préconisée par le Programme d'Actions du Gouvernement, a expliqué Judith Suminwa. Pour l'exercice 2025, un accent sera mis sur le financement des projets de développement dans le secteur agricole (Agriculture, Développement Rural, Pêche et Élevage), a-t-elle promis.

Uvira : la FEC salue le Régime commercial simplifié institué entre RDC et Burundi. Le Régime commercial simplifié (RECOS) lancé entre la RDC et Burundi est une belle opportunité d'affaires à l'avantage de petits commerçants transfrontaliers, a indiqué le président de la Fédération des entreprises du Congo (FEC), à Uvira. Il a ainsi réagi en marge au XXIII^e sommet des Chefs d'État et de gouvernements du Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (Comesa) qui se tient à Bujumbura. Ces produits exclusivement burundais ne seront pas soumis aux réglementations douanières avant de traverser en RDC via le poste frontalier de Kavinvira coté congolais et de Gatumba au Burundi. Les 66 articles produits au Burundi exonérés sont en majorité des denrées

alimentaires. La FEC se réjouit qu'avec ces mesures des activités économiques vont être réactivées entre la RDC et le Burundi.

Zongo : plus de 5 000 ménages sans abris dus aux inondations en 2 semaines. Les deux communes de Zongo sont affectées par l'actuelle inondation. Plusieurs habitants passent nuit à la belle étoile et d'autres squattent les églises et écoles. Ces familles manquent cependant de tout et mènent une vie insupportable. C'est pourquoi le président de la Société civile de Zongo demande l'implication des autorités provinciales et nationales. Par voie d'ordonnance, le Chef de l'Etat a décidé de la création d'une nouvelle cité, en faveur des sinistrés, dans la commune de Nzulu.

Est de la RDC : la situation humanitaire ne fait que s'aggraver, alerte le PAM. Le directeur régional du Programme alimentaire mondial (PAM) a visité deux sites de déplacés : celui de Bulengo et de Lwashi. « On a en date d'aujourd'hui, 6,9 millions de la population déplacée parmi laquelle, il y a 5,5 millions ici dans l'Est : dans la région de l'Ituri, du Nord et Sud-Kivu. Mais plus grave encore, parmi ces gens déplacés, il y a plus de deux millions qui étaient déplacés depuis le début de cette année. Donc ça veut dire la situation ne fait que s'aggraver. Ce que j'ai vu avec la population déplacée là-bas, ça brise le cœur. Donc on va continuer à parler avec les bailleurs de Fonds pour pouvoir mobiliser plus de ressources et pour augmenter notre capacité d'assister cette population ».

Est de la RDC: Kinshasa trouve "anormal" que les compétences de la CPI ne prennent pas en compte le crime d'agression

Ce 31 octobre 2024, le vice-ministre de la justice et contentieux international, a représenté le pays à la conférence de African Legal Aid à Johannesburg en Afrique du Sud), rappelant que l'agression est le crime mère qui précède le génocide, le crime de guerre et le crime contre l'humanité. Faisant allusion aux agressions rwandaises il juge inadmissible les limites de compétence de la Cour pénale internationale lorsqu'il s'agit de poursuivre les auteurs des crimes d'agression. « Il est donc anormal que la compétence de la CPI dans la poursuite du crime d'agression soit limitée comme cela a été adopté à Kampala en 2010. En effet, la RDC propose que l'amendement de Kampala soit revisité de manière à permettre réellement à la CPI de traiter le crime d'agression sur un même pied d'égalité que le génocide, le crime de guerre et le crime contre l'humanité. Le mois de juillet 2025 est le moment décisif où les États africains devront peser de tout leur poids sur cette question», a-t- déclaré. Mi-octobre finissant, la Cour pénale internationale (CPI) avait annoncé la réactivation de ses enquêtes sur les crimes présumés commis en RDC, avec une attention particulière portée sur la province du Nord-Kivu. Le procureur de la CPI a précisé que ces enquêtes concernent les crimes relevant du Statut de Rome, perpétrés dans cette région depuis janvier 2022. (Actualité.CD)

Samedi 2 novembre.

Est de la RDC : des médias pris pour cibles de violentes attaques, alerte JED. A l'occasion de la célébration, le 2 novembre 2024, de la onzième Journée internationale de la fin de l'impunité des crimes commis contre les journalistes, Journaliste en danger a publié son rapport annuel 2024 intitulé : « Nouvelle loi sur la presse, nouveaux abus contre les journalistes : les nouveaux visages de la Censure en RD Congo ». Ce rapport est rendu public dans un contexte politique et sécuritaire marqué par la persistance de la guerre dans l'Est de la RDC. Les hostilités dans cette région, depuis l'occupation de plusieurs territoires par des rebelles soutenus par le Rwanda, se sont accompagnées d'une recrudescence d'attaques contre la presse. Ces affrontements ont largement exposé les journalistes, pris entre les feux de l'armée nationale et des rebelles, poussant plusieurs d'entre eux à arrêter leurs émissions et abandonner leurs localités pour se réfugier dans des lieux plus sûrs. En dépit de la promulgation de la nouvelle loi sur ce secteur, constate JED, la situation générale de l'après les états généraux de la presse, tenus en 2022, se caractérise par des tentatives répétées de museler la presse ou d'imposer une ligne de conduite aux organes de presse, et de réduire au silence les voix discordantes.

Bunia, une ville en expansion sans système de canalisation des eaux. Capitale provinciale de l'Ituri, la ville de Bunia se modernise et ses infrastructures se développent au quotidien. Cependant, un problème persiste : l'absence de systèmes de canalisation pour évacuer les eaux de pluie dans plusieurs quartiers ; alors que d'autres sont bouchés. Pendant la saison des pluies, les eaux se déversent sur les rues et avenues, rendant ainsi la circulation difficile et exposant plusieurs infrastructures à des dommages. Au quartier Lumumba sur le Boulevard de la Libération, lorsqu'il pleut, la chaussée se transforme en véritable ruisseau. La situation est similaire dans la commune de Ngezi, où les habitants plaident pour un système de canalisation adéquat. Le chef de la division provinciale de l'Urbanisme demande à la population locale de ne pas jeter des ordures dans des canalisations, pour permettre le passage des eaux. La ville de Bunia compte trois communes avec une population estimée à plus d'1,5 million d'habitants.

Le REDHO alerte sur l'insuffisance de magistrats dans les tribunaux de Beni, Butembo et Lubero. Les instances judiciaires de Beni-Butembo et Lubero, il n'y a que deux juges par tribunal, alors que les dossiers au

niveau pénal exigent une composition de trois juges pour siéger convenablement. En cas d'empêchement de l'un, le tribunal ne peut siéger pour juger les affaires, regrette le Réseau pour les droits de l'homme. Pour cette organisation de défense des droits de l'homme, le Grand Nord-Kivu, étant dans une zone caractérisée par une criminalité élevée due aux conflits fonciers et à la présence de plusieurs groupes armés, ne devrait pas manquer de juges. La lenteur dans le traitement des dossiers judiciaires serait à la base de plusieurs cas de vindicte populaire et règlements des comptes dans la zone, poursuit le même communiqué.

La prison de Munzenze de Goma en rupture de stocks de vivres et de médicaments, depuis quatre mois. La vie de plus de quatre mille détenus de la prison de Munzenze est en danger et les dégâts humains risquent d'être importants si rien n'est fait par les autorités compétentes au niveau provincial et national. Toutes les organisations caritatives qui intervenaient sur le plan alimentaire et sanitaire sont arrivées à la fin de leurs projets et elles se sont immédiatement désengagées de la prison.

118 otages libérés dans l'est du pays, une première depuis 2021. Pour l'instant, ces ex-otages sont toujours sous la protection de l'armée congolaise en Ituri. L'identification de ces personnes est en cours et l'armée préfère avancer avec précaution. Car il est possible, selon des sources militaires, que des combattants s'infiltrèrent parmi les otages. L'idée d'un piège tendu par ce groupe armé reste sur la table. **Des bastions repris dans le « triangle de la mort ».** Depuis le début des opérations conjointes congolaise et ougandaise en 2021, des bastions importants des ADF ont été repris, notamment à Rwenzori, Mwalika et dans le tristement célèbre « triangle de la mort », Oicha-Kamango-Eringeti — une zone dans laquelle ces rebelles affiliés au groupe État Islamique ont commis de nombreux massacres. Des combattants des ADF se sont déplacés vers l'ouest de la RN4, dans le secteur de Bapere, au nord-ouest du territoire de Lubero, d'autres ont pris la direction du nord, à la frontière entre le Nord-Kivu et l'Ituri. Selon plusieurs sources et analystes, l'objectif des rebelles est de reprendre le contrôle du triangle de la mort, ce qui explique les récents combats dans la région autour de Komanda. (RFI)

Trainé en justice pour "imputation dommageable" par l'ARPTC, Florimond Muteba dénonce des « intimidations » et une tentative de musèlement de la société civile. En effet, la partie civile accuse le président de l'Observatoire de la Dépense Publique (ODEP), d'avoir, pendant la période du 5 au 7 août dernier, mis au compte de Lydie Omanga, membre du conseil d'administration de l'Autorité de régulation de télécommunications du Congo (ARPTC). des « faits factices », selon lesquels la concernée « pillerait les ressources publiques de l'ARPTC ». Ainsi, selon la citation directe du 23 octobre, l'ODEP aurait affirmé que cette institution toucherait « prétendument les sommes de 341 324 USD l'an ; de 2 815 036 USD entre 2021 et 2023 ; de 429 000 USD en janvier 2024, alors qu'il n'en est pas le cas », estime la partie civile. « La citante, en sa qualité de membre du collège de l'autorité de régulation de la poste et des télécommunications du Congo, est rémunérée conformément aux dispositions de la loi n°14 /2002 du 16 octobre 2022 ». Par conséquent, le même document précise que la citante « n'a jamais touchée des sommes en dehors de celles officiellement prévues en rétribution de sa fonction, comme peuvent en témoigner les différents relevés bancaires authentiques et vérifiables auprès des institutions bancaires)». (Actualité.CD)

Dimanche 3 novembre.

Au moins 900 maisons envahies par les eaux du lac Albert dans le territoire de Djugu. C'est depuis la semaine dernière qu'il y a une montée des eaux du lac Albert qui débordent dans les camps de pêche. Poussées par le vent, ces eaux envahissent les maisons des riverains. Les dégâts sont enregistrés surtout dans les localités lacustres dans le territoire de Djugu notamment Joo et Gbi dans la chefferie de Bahema Nord. La plupart des victimes ont trouvé refuge à Tchomia au site de déplacés de Nyamusasi. Elles passent la nuit sous des tentes de fortune. D'autres sinistrés se sont installés dans des familles d'accueil.

Matadi : lancement du programme Pifores pour la gestion durable des forêts et savanes. Le coordonnateur national du Programme d'investissement pour la forêt et la restauration des savanes (Pifores), a expliqué que l'objectif principal du programme est d'améliorer la gestion des paysages forestiers et de renforcer les moyens de subsistance des communautés dans les zones sélectionnées. « Le Pifores vise à lutter contre la déforestation et le changement climatique. Le projet s'aligne avec l'émergence de la finance climatique et l'ambition des autorités du pays de faire de la RDC un acteur majeur de l'économie verte », a-t-il déclaré. Le Pifores se concentre sur l'amélioration de la planification de l'utilisation des terres et de la gouvernance pour la gestion des ressources naturelles dans des zones ciblées telles que Kinshasa, le Kongo-Central, Kwilu, Kasai, Kasai Central et Lomami. Il vise également le développement de chaînes de valeurs durables pour l'énergie et la cuisson propre. Doté d'un financement de 300 millions USD, le programme Pifores bénéficiera principalement aux communautés rurales, en stimulant l'activité économique et en améliorant les conditions de vie des communautés locales. Les ménages des zones urbaines et périurbaines auront également accès à des solutions de cuisson propre.

Nord-Kivu : 15 civils abattus par les rebelles du M23 dans le territoire de Rutshuru, ce week-end. Les victimes ont été massacrées après avoir été encerclées alors qu'elles pratiquaient leurs activités agricoles. Le meurtre de cinq autres civils attribués aux rebelles du M23 a été perpétré dans le groupement Tongo au début du mois d'octobre.

Bunia : des espaces verts réhabilités pour lutter contre l'insécurité urbaine. Le projet cible plusieurs axes de Bunia, avec pour objectif d'orner les voies asphaltées de pelouses et de fleurs. Selon le coordonnateur de l'ONG Ville propre, cette initiative vise à réduire le banditisme urbain et la délinquance en offrant aux jeunes une occupation. « L'Union européenne a compris pour qu'il y ait la réduction du taux de banditisme, il faut encadrer des jeunes. Et pour nous, la main d'œuvre, c'est justement cette jeunesse-là. Et chaque jour après le travail, nous les réunissons dans un centre d'encadrement pour qu'ils soient préparés pour leur vie professionnelle future », explique-t-il.

Les rebelles du M23 prennent le contrôle de Kamandi Gîte au Nord-Kivu, ville peuplée de 35 000 habitants. Ces rebelles ont, selon des sources concordantes, mené tôt ce dimanche matin une attaque surprise visant les positions des Wazalendo. Après des tirs à l'arme lourde, les combattants du M23 ont réussi à s'emparer de la ville sans beaucoup de résistance. Ces combattants seraient des centaines, bien équipés, et qu'ils auraient visiblement l'intention de se diriger vers Butembo. Située au bord du Lac Édouard, Kamandi Gîte ouvre une voie vers le territoire de Beni. Cette offensive a entraîné pour l'heure de nouveaux déplacements de population. (RFI)

Le Président Félix Tshisekedi a annoncé la création du "Couloir Vert Kivu-Kinshasa", une aire protégée communautaire pour une économie verte en RDC, dans sa communication lors de la 20^{ème} réunion du conseil des ministres. "Après avoir constaté le succès du modèle de stabilisation par la combinaison du développement économique et de la conservation de la nature, il a également noté avec satisfaction les résultats obtenus à la suite de la mise en commun des efforts des communautés locales, de l'Institut congolais de conservation de la nature, de la Fondation Virunga et des Forces armées de la RDC. Dans cet ordre, le Président de la République a levé l'option de créer une aire protégée à vocation de réserve communautaire dénommée 'Couloir Vert Kivu-Kinshasa', devant permettre le développement d'une économie verte entre l'Est et l'Ouest de notre pays". La première phase de ce projet sera matérialisée dans la zone incluant la route nationale n°4 de Beni à Kisangani et le bassin du fleuve Congo de Kisangani à Kinshasa. La création de cette aire protégée, dit-il, positionne notre pays comme leader des solutions de lutte contre le changement climatique et le rend incontournable pour l'atteinte des objectifs communs de l'Accord de Paris. "Cette décision préservera plus de 100 000 km² de forêts primaires, confirmant la RDC comme pays solution. À cet effet, il convient que l'ICCN, assisté des différents services du ministère de l'Environnement et de ses partenaires, procède à l'élaboration d'une étude de la nouvelle aire protégée qui soit intégrée dans la phase 2 du PDL-145T, la mise en exploitation de 2 000 h, dont 1 000 h seront dédiés aux plantations de palmiers à huile dans chacun des 145 territoires du pays, l'objectif étant de renforcer la production du biodiesel à partir de l'huile de palme sur l'ensemble du territoire national. Que le centre de recherche de Yangambi soit chargé de la préparation des semences de noix de palme destinées à ce projet et que le conseil consultatif présidentiel du Pacte national pour l'agriculture et l'alimentation accompagne la mise en exploitation de ces palmeraies dans les 145 territoires". (Actualité.CD)

Lundi 4 novembre.

Au moins 10 journalistes victimes des menaces de mort ou d'arrestations arbitraires en Ituri. Les menaces et agressions contre les journalistes continuent et prennent même une allure inquiétante dans la province de l'Ituri. Certains ont été arrêtés arbitrairement et détenus au cachot de l'auditorat militaires, d'autres ont été kidnappés par des miliciens, ou agressés physiquement par des bandits armés qui les ont dépouillés de leurs biens, y compris leur matériel de travail. Des actes qui jusque-là restent impunis, malgré des plaintes déposées auprès des instances judiciaires, confie le media en ligne Ituri.cd. L'ONG Journaliste en danger (JED) condamne ces menaces contre les journalistes, dans une zone d'opérations comme l'Ituri, où les journalistes doivent accéder aux sources crédibles d'informations. Le représentant de la procureure générale près la Cour d'appel de l'Ituri exhorte les victimes à saisir son cabinet et promet un suivi rigoureux des dossiers sur les crimes contre les journalistes.

Ituri : 150 prestataires sanitaires formés sur les techniques des soins obstétricaux à Niania. Le but de cette formation est de réduire la mortalité maternelle dans cette zone qui compte déjà une dizaine de décès depuis le début de cette année. Cette formation a également permis aux apprenants d'être en possession des techniques de détection des grossesses à haut risque afin de les transférer dans des structures sanitaires de référence.

«Les bailleurs ont peur d'injecter beaucoup de fonds» en RDC contre le changement climatique. La RDC est l'un des pays les plus vulnérables au changement climatique. Ses besoins sont évalués à 49 milliards de dollars pour

protéger ses forêts et ses tourbières qui captent du carbone, et pour l'adaptation de l'agriculture ou de son système de santé. Mais le pays n'aurait reçu qu'environ 1 milliard de dollars à l'heure actuelle. Alors comment attirer des fonds pour lutter contre le changement climatique ? « *L'État n'a pas suffisamment de capacités pour assurer la protection de ses forêts et tourbières* ». Pour Albert Malukisa, directeur du pilier Gouvernance de l'Institut Ebuteli, et l'un des auteurs du rapport, il faut gagner la confiance des bailleurs. « Dans une large mesure, le Congo demeure dans une situation marquée par la mauvaise gouvernance. Les bailleurs ont tendance à avoir peur d'injecter aussi beaucoup de fonds sans être sûr que ça sera bien alloué. Et, en plus, l'État congolais n'a pas suffisamment de capacités pour assurer la protection de ses forêts et de ses tourbières. Ce qu'il faut faire, c'est d'abord assainir la gouvernance en RDC en mettant en place des mécanismes de transparence, des mécanismes de redevabilité, en luttant contre la corruption. Ça, ça pourra permettre à l'État congolais d'attirer les financements climatiques dans le secteur public. Mais le financement climatique provient aussi du secteur privé. Mais pour que le secteur privé investisse au Congo, il faut qu'il y ait aussi l'amélioration du climat des affaires. Ce sont deux grands défis majeurs pour la RDC qui doivent être relevés pour accroître le flux financier qu'on attend. » (RFI)

Formation d'un nouveau réseau en RDC: une action stratégique contre la traite des personnes. En RDC, la lutte contre la traite des personnes a franchi une nouvelle étape importante avec la création d'un nouveau réseau Talitha Kum. Soutenue par Talitha Kum International et la Conférence des Supérieurs Majeurs de la RDC (COSUMA), cette initiative vise à mettre en œuvre un plan d'action stratégique adapté à l'urgence du problème de la traite dans la région. Lors d'une récente formation à Goma, 30 participants de 21 congrégations religieuses se sont réunis pour approfondir leur compréhension des complexités associées à la traite des personnes. Ce programme intensif a non seulement permis aux participants d'acquérir des connaissances essentielles, mais il a également servi de base à la création d'un réseau solide et solidaire, voué à l'action. (Talitha Kum)

Constant Mutamba confirme la tenue des états généraux de la justice, du 6 au 13 novembre. Plus de 3500 participants sont attendus à ces assises. L'objectif global de ces assises consiste à contribuer à l'instauration effective de l'État de droit en RDC. Experts nationaux et internationaux, délégués des ministères et de la présidence de la République, juristes et universitaires, magistrats, ministres et défenseurs des droits de l'homme vont s'interroger sur la non-application de la politique de réforme de la justice découlant des états généraux de la justice tenus en 2015. Une cinquantaine de thématiques feront l'objet des discussions en commissions, après conférence-débats, réparties dans une dizaine de panels. Il s'agit, entre autres de l'État de droit, justice de qualité pour tous et modernisation de la justice : pour quelles réformes ? Les panelistes analyseront la problématique de la séparation des pouvoirs dans le système constitutionnel congolais, la protection constitutionnelle de la présomption d'innocence, son incidence sur la prolifération des mandats d'arrêts provisoires, la correction des erreurs dans le cadre du contentieux électoral.

Mardi 5 novembre.

Début effectif de l'appui de la Monusco à la force de la SADC en RDC. La Monusco a procédé le 4 novembre à Goma au lancement de la formation de quarante officiers de la Force de la SADC en RDC (SAMIDRC), en qualité de formateurs. Cette cérémonie marque le début de la mise en œuvre de la résolution 2746 du Conseil de sécurité des Nations unies relative à l'appui que la Monusco doit apporter en vue de permettre à la force de la SADC d'être plus opérationnelle dans l'Est de la RDC. Cette première série de formations à l'intention des officiers de la SAMIDRC porte sur les questions : des droits de l'homme, droit international humanitaire, protection de l'enfant, protection de civils, conduite et discipline. "La Monusco va continuer à appuyer SAMIDRC, car nous travaillons tous pour la pacification de l'Est de la République démocratique du Congo".

South african airways reprend ses vols sur Lubumbashi, depuis le 4 novembre, après plusieurs années de cessation d'activités. Lubumbashi constitue la deuxième destination de cette compagnie en RDC après Kinshasa. Pour le représentant de South african airways, cette compagnie va opérer avec une fréquence de cinq vols la semaine.

Bunia : plus de 11 700 déplacés du site de l'ISP sans assistance alimentaire depuis près de 3 ans. Ces personnes ont fui les exactions des miliciens depuis au moins six ans dans le territoire de Djugu et vivent dans des conditions extrêmement difficiles. Ils attendent désespérément le rétablissement de la paix dans leurs villages d'origine. Des abris en lambeaux, dont certains faits avec des bâches, datent de 2019. Pas de nourriture, ni de vêtements. La dernière assistance humanitaire dans ce site remonte à environ trois ans.

XVIIe réunion de la FAO en Afrique centrale : Judith Suminwa réitère l'engagement de son Gouvernement à éliminer la faim, à renforcer durablement la résilience des populations vulnérables, à promouvoir l'essor du secteur agroalimentaire et en faire un véritable levier du développement alimentaire. Elle l'a déclaré lors du

lancement de la XVIIe réunion de l'équipe multidisciplinaire du Fonds pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en Afrique centrale, rassemblant neuf pays membres de la sous-région. Ces travaux qui vont se poursuivre jusqu'au 6 novembre permettront d'analyser l'état actuel de l'écosystème agroalimentaire de la sous-région et de suggérer des solutions inclusives, résilientes et durables.

Ituri : plus de 1 250 ménages de déplacés de Jiba bénéficient d'un projet contre l'insécurité alimentaire. Ce projet, initié a été lancé le 2 novembre, vise le renforcement des moyens de survie des communautés locales, tout en améliorant l'environnement dans trois zones de santé de Jiba. Les bénéficiaires reçoivent notamment des semences et des intrants pour les activités agricoles. Selon le chargé de suivi et évaluation, l'accent est mis aussi sur le renforcement des capacités de résilience surtout des femmes dans le domaine agricole et des activités génératrices de revenus. D'autant plus que d'après les enquêtes, ce sont les femmes qui se lancent beaucoup dans l'agriculture.

Processus de Luanda : lancement du mécanisme de vérification ad hoc renforcé. Le mécanisme de vérification ad hoc renforcé (MVA-R) du processus de Luanda a été lancé ce 5 novembre à Goma. Sous la direction de l'Angola, ce mécanisme vise à assurer un suivi non seulement du cessez-le-feu, conclu récemment entre les deux Etats, mais aussi de leurs accusations mutuelles d'agressions et d'attaques. Le MVA-R intégrera des officiers de liaison congolais et rwandais. Sa mise en place est consécutive aux conclusions de la réunion des experts de défense et sécurité du 31 octobre à Luanda. Entre-temps, sur le terrain des combats opposent toujours les rebelles du M23 soutenus par le Rwanda aux Fardc et groupes armés locaux Wazalendo, dans les territoires de Masisi et Lubero.

Goma: le gouvernement provincial remet un lot de vivres à la prison de Munzenze. Ce lot constitué de 200 sacs de farine de maïs, de 10 sacs de haricot, de 10 bidons d'huile, de 5 paquets de sel, et de 10 cartons de tomate concentrée. La remise de ce lot constitue la réponse à la sonnette d'alarme tirée, en fin de semaine dernière, sur le manque de vivres et de médicaments, depuis 4 mois, pour les plus de 4 000 pensionnaires de la prison de Munzenze.

Sud-Kivu : le chef milicien Donat Kwengwa Omari condamné à mort en appel pour crimes contre l'humanité, commis sur les populations dans différents territoires de la province du Sud-Kivu. Le verdict a été rendu le 4 novembre. Insatisfaite de cette décision, la partie défenderesse promet d'interjeter appel. "Nous allons interjeter appel et même si nous ne l'avons pas fait, à chaque fois que le prévenu est condamné à la peine capitale, il est fait obligation par la loi au Ministre public d'interjeter appel", dit la partie défenderesse. Déserteur au sein des Fardc depuis 2012, Donat avait fondé la milice "Forces Populaires pour la Paix" à Shabunda. Bon nombre de chefs miliciens, notamment Alimasi Masudi, l'avait cité comme étant coordonnateur des 18 milices actives au Sud-Kivu et dont nombreux Seigneurs de guerre à l'instar de Hamakombo, Bralima, Ndarumanga, Charlequin et Juriste étaient reconnus coupables de crimes contre l'humanité et condamnés à des peines allant de 20 ans de prison à la perpétuité ou à la peine de mort. Des faits niés par le condamné qui n'a reconnu qu'avoir distribué des "potions magiques" à certains d'entre eux pour les rendre immortels devant les balles et les crimes des FDLR en cette époque. (Actualité.CD)

Mercredi 6 novembre.

Est de la RDC : 3 gros défis attendent le Mécanisme de vérification ad hoc renforcé. Le Mécanisme de vérification ad hoc renforcé (MVA-R), dirigé par l'Angola et intégrant des officiers congolais et rwandais, a pour mission de superviser le cessez-le-feu et d'examiner les accusations d'agression entre la RDC et le Rwanda. Son premier défi sera de garantir la surveillance du cessez-le-feu, signé le 30 juillet 2024 entre la RDC et le Rwanda. Ces dernières semaines, le M23 a ouvert un nouveau front dans le territoire de Walikale, où il occupe plusieurs villages et avance dans le territoire de Lubero. Le deuxième défi concerne l'accès aux zones de conflit et les ressources logistiques nécessaires : l'équipe du MVA-R devra pouvoir se déplacer librement pour assurer un suivi constant et neutre de la situation sur le terrain. L'efficacité du mécanisme dépendra du niveau de coopération que le Rwanda et la RDC fourniront à ce dispositif, ainsi que du soutien sous régional et international. Malgré ces défis, plusieurs observateurs estiment que ce mécanisme devrait contribuer à la désescalade des tensions entre la RDC et le Rwanda.

L'OMS remet des intrants de lutte contre le Mpx et de prise en charge des malades à Bukavu. Outre les médicaments, ce lot est composé de 108 matelas, 108 lits métalliques, 108 draps pour améliorer l'hospitalisation des malades et de 8 concentrateurs d'oxygène pour la réanimation des enfants dans les centres de traitement Mpx. Le tout évalué à plus de 50 000 USD. Au Sud-Kivu, 32 zones de santé sur 34 sont touchées par l'épidémie de Mpx.

L'UNIKIN propose l'utilisation de l'intelligence artificielle pour lutter contre les embouteillages à Kinshasa. L'Université de Kinshasa suggère l'usage de l'intelligence artificielle dans la gestion routière et la construction des voies ferroviaires et maritimes pour lutter contre les embouteillages dans la capitale de la RDC. Les embouteillages à Kinshasa ont une origine structurelle, soutient Delphin Mwadi, assistant à l'université de Kinshasa : « La première cause est structurelle, la structuration de la ville. Deuxième cause est la configuration de la voirie. Troisième cause est l'essor démographique, quatrième cause, c'est l'augmentation du nombre de véhicules et aussi le comportement psychologique des usagers ». Pour arriver à rendre la circulation routière fluide, Fidèle Sadi, chercheur à la faculté de polytechnique de cette même université propose l'intelligence artificielle.

Plus de 520 avocats exerçant au Mai-Ndombe suspendus du barreau. Ils ont perdu leur qualité pour non-paiement des cotisations annuelles de l'exercice 2023. Ces 520 avocats sont par conséquent interdits de poser tout acte comme avocat, ils ne peuvent pas utiliser la qualité d'avocat, ni porter le costume d'avocat, ils ont perdu cette qualité. À côté de ces avocats suspendus, 174 stagiaires sont sous la menace de radiation, faute de renouvellement de leur serment. Ils ont dépassé la durée de stage depuis 2020, sans renouveler leur serment comme avocats à inscrire au tableau de l'ordre, précise le bâtonnier Mputu.

Kinshasa : ouverture des travaux de la VI^e session du Conseil consultatif des forêts. Ce forum de deux jours se propose de doter le pays d'une nouvelle politique forestière. Pour la ministre d'Etat en charge de l'Environnement, ces assises devront garantir l'amélioration de la gouvernance forestière : « Nous sommes obligés de gérer durablement nos forêts et d'en donner des stratégies nécessaires tout en utilisant des bois de moins en moins comme énergie. Le plus important pour nous, c'est de protéger les forêts primaires pour lesquelles nous sommes en train de chercher une politique nationale ». De son côté, le Directeur général des forêts au ministère de l'Environnement, a encouragé le Gouvernement à investir des moyens pour faire du secteur forestier un des piliers du développement social.

États généraux de la justice: Félix Tshisekedi veut que la RDC redevienne "un sanctuaire où nul n'est au-dessus de la loi". "Cet événement crucial nous offre l'opportunité de scruter avec lucidité et honnêteté l'état de notre système judiciaire, d'identifier les défis qui entravent son fonctionnement et de tracer ensemble les voies de sa renaissance", a déclaré Félix Tshisekedi dans son mot de circonstance. Ces travaux vont s'étaler jusqu'au 13 novembre. C'est une épreuve difficile pour la RDC qui a enregistré ces dernières années plusieurs cas d'impunité après notamment des scandales de détournements des deniers publics et de corruption documentés par plusieurs rapports. "Au-delà des moyens matériels, il est des antivaleurs plusieurs fois décriées et qu'il faut à tout prix éradiquer. Il s'agit principalement de la corruption et de l'impunité. Ces antivaleurs qui minent la mission et trahissent le devoir de la justice appellent obligatoirement à une thérapie choc comme l'a dit le ministre d'État. Mon engagement à ce sujet est solennel et inflexible, notre justice sera purgée de ces fléaux pour que le statut du peuple congolais ne soit plus compromis par les intérêts égoïstes et corrompus", a reconnu Félix Tshisekedi. (Actualité.CD)

RDC : Vive tension à la Ceni autour de l'organisation du référendum sur la révision de la Constitution. Ce 5 novembre, toute l'équipe dirigeante de la Ceni a été convoquée en toute hâte pour mettre sur pied les premières modalités de ce référendum. « Le projet est d'aller vite et de se passer de l'accord de l'Union sacrée de la nation », explique une source proche du bureau de la Ceni. Mais tous les cadres de la Ceni ne sont pas parvenus à parler d'une seule voix sur ce projet. Le questeur de la Ceni, Agée Matembo a ainsi refusé de se plier aux exigences de son chef, aiguillé directement par les plus hautes autorités de l'État. Il a mis en avant ses craintes de voir la RDC s'enflammer face à cette réforme de la constitution dont le projet suscite déjà bien des remous dans la société congolaise. Un refus qui a valu à Agée Matembo d'être arrêté le 5 novembre sur le coup de 22 h. L'homme a passé une partie de la nuit dans les bureaux de la Demiap du général belge Christian Ndaywell, avant d'être finalement relâché sur le coup de 4 h du matin avec la consigne d'être désormais « plus souple » face aux exigences de ses patrons et de participer au déblocage des fonds qui doivent permettre la tenue rapide de ce référendum. Un référendum et un projet de révision de la constitution qui apparaissent comme l'étincelle qui risque de mettre le feu à toute la RDC. (La Libre Afrique)

Jeudi 7 novembre.

Kinshasa : plus de 300 maisons inondées dans la commune de la N'sele à la suite d'une pluie diluvienne, sur le site Sikotra Lokali qui abrite également l'hôpital Mama Olive Lembe. Le bourgmestre de la N'sele, affirme que les constructions anarchiques et le manque de canalisation des eaux vers le fleuve Congo sont à la base de ces inondations. D'autres dégâts matériels importants ont été enregistrés dans le quartier Sabrina, près du grand quartier Bibwa. Il sollicite également l'implication personnelle du gouverneur de la ville Daniel Bumba pour la construction des canalisations dans le quartier Sabrina.

Hausse des cas de paludisme et d'anémie à Vulambo, dans le territoire de Beni. Selon l'infirmier titulaire de cette aire de santé, cette hausse est liée à la multiplication des étangs piscicoles mal entretenus dans la région depuis deux ans. Ce qui est propice à la multiplication des moustiques, vecteurs du paludisme. D'après lui, au moins 438 cas ont été notifiés entre septembre et octobre 2024. Il appelle les responsables de ces étangs à améliorer leur entretien et plaide pour une campagne de distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticides dans la zone.

Le CICR et les autorités impliquées dans la chaîne pénitentiaire réfléchissent sur le désengorgement de la prison centrale de Bukavu. Cette prison construite avant l'indépendance se retrouve débordée par la population carcérale. L'objectif principal poursuivi par le Comité International de la Croix Rouge (CICR) est de développer de bonnes pratiques en vue de désengorger la prison. Il a, pour ce faire, convié les acteurs judiciaires, pénitentiaires civils et militaires du Sud-Kivu à un séminaire de réflexion pour une réduction des détentions préventives. A travers ce séminaire, il y a eu un « éveil à la conscience professionnelle pour que les différents acteurs impliqués « fassent leur travail ». La prison centrale de Bukavu compte actuellement une population carcérale de plus de 5000 pensionnaires alors qu'elle était prévue pour accueillir 1500 détenus.

RDC : 52 millions USD dans l'avant-projet de budget 2025 pour acquérir 9 bateaux de pêche et dynamiser le secteur halieutique. La RDC, malgré un potentiel halieutique estimé à 700 000 tonnes de poissons par an, peine à exploiter pleinement ses ressources en raison de défis structurels et financiers. Pour remédier à cette situation, le projet de budget 2025 alloue 129 574 529 648 FC pour renforcer les capacités de l'Office National de Pêche et Aquaculture (ONPA), créé 2023 pour soutenir les activités de production de poissons. Cette enveloppe budgétaire permettra l'acquisition de 6 bateaux de pêche de 12 mètres pour l'ONPA et de 3 bateaux de pêche industriels neufs de 16 mètres pour la province du Kongo Central, visant à accroître la production nationale et réduire la dépendance du pays aux importations, qui atteignent environ 200 000 tonnes par an. Le plan de financement comprend également l'acquisition d'équipements de vaccination pour améliorer la couverture zoo-sanitaire des animaux d'élevage, la construction de centres d'alevinages dans les provinces de la Tshopo, du Haut-Uele, de Kinshasa et de l'Équateur, ainsi que la construction d'un bâtiment pour abriter l'Administration Centrale de la Pêche et de l'Élevage. Des camions frigorifiques seront aussi acquis pour garantir une chaîne de froid efficace et limiter les pertes, qui restent un défi majeur dans le secteur. L'ONPA a pour mission de structurer l'ensemble de la chaîne de valeur : production, transformation, conservation et commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture. (Actualité.CD)

L'entreprise minière SMEC réhabilite des routes de desserte agricole à Irumu. Ces travaux, menés avec l'appui des autorités coutumières locales, ont pour objectif de désenclaver cette entité qui approvisionne plusieurs agglomérations en vivres. Et aussi de faciliter les échanges commerciaux et la libre circulation des personnes et des biens. Plus de deux cents jeunes à risque sont utilisés comme main-d'œuvre dans ces chantiers. Le représentant de la société minière de l'Est du Congo (SMEC), invite la population à s'approprier ce projet pour la pérennisation de la qualité de cette route. Il appelle les conducteurs à respecter les barrières de pluie pour l'intérêt communautaire.

Début de la conférence internationale sur le lancement d'alerte en RDC. Organisé par la Plateforme de protection des lanceurs d'alerte en Afrique (PPLAAF), ce forum de deux jours vise à doter le pays d'une loi spécifique de protection des lanceurs d'alerte. Cette conférence tire son fondement de la Convention de l'ONU contre la corruption qui, dans son article 33, recommande aux Etats parties d'assurer la protection de toute personne qui signale des cas de corruption dans la société. Au cours de cette session, de nombreux orateurs ont convenu que le lanceur d'alerte mérite protection; car il pose le jalon de lutte contre le détournement ou la criminalité financière. Cette session examine les stratégies et mécanismes de protection des lanceurs d'alerte souvent confrontés à des réseaux puissants afin de garantir leur sécurité physique, psychologique et juridique.

La circulation alternée a amélioré de 80% la situation des embouteillages à Kinshasa (CNPR). Le ministère des Transports et Voies de communication, avec des autorités urbaines de Kinshasa ainsi que d'autres services étatiques ont lancé depuis quelques jours le système de circulation alternée. Pour le directeur technique de la Commission nationale de prévention routière (CNPR), cette politique entend endiguer les embouteillages et faciliter les déplacements des populations dans la capitale.

Décès à 86 ans du troisième évêque catholique du diocèse d'Inongo, en RDC. Mgr Nkiere est décédé le 6 novembre à la clinique Ngaliema Center à Kinshasa, des suites d'une maladie. Né en février 1938 à Bokoro, le défunt évêque a été ordonné prêtre en 1965. Il a été nommé évêque coadjuteur du diocèse de Bondo en janvier 1992 et est devenu évêque du même siège épiscopal en novembre 1992. Mgr Nkiere a été nommé évêque d'Inongo en 2005 et a pris sa retraite en 2018.

Radio Campus émet de nouveau, après 10 ans d'interruption. Installée au premier niveau du bâtiment des facultés de droit et des lettres, la radio "Campus" de l'Université de Kinshasa sert d'outil didactique pour les étudiants en journalisme. Ce média assure aussi la mission d'informer, d'éduquer et de sensibiliser la population kinoise

Vendredi 8 novembre.

Reprise des combats entre Fardc et M23 à Mpeti. Les sources locales parlent d'une attaque menée par l'armée congolaise et les combattants VDP/Wazalendo contre les rebelles du M23 qui occupent Mpeti depuis près de deux semaines. Ces combats se déroulent alors que les deux parties sont censées respecter l'accord de cessez-le-feu. Les Fardc accusent les M23 d'avoir violé cet engagement.

Recrudescence d'actes de vindicte populaire à Goma : L'Asvoco demande l'intervention de la justice et des services de sécurité. Cet appel fait suite à un incident tragique survenu dans la nuit du 5 novembre au 6 novembre, dans le site des déplacés de Lushagala, quartier Mugunga, où un jeune homme a été lapidé et brûlé vif. Les assaillants, accusant la victime d'avoir volé environ 20 l d'une boisson locale appelée kargazok, ont même consommé certaines parties de son corps. Le président de l'association des volontaires du Congo (Asvoco) condamne fermement cet acte de barbarie. Il demande à la justice d'intervenir pour réprimer de telles atrocités. « Celui qui tue et qui mange la chair d'un autre être humain doit être arrêté. Même les spectateurs de ces scènes macabres doivent être arrêtés ». Il dénonce l'inaction des forces de l'ordre, malgré l'existence de preuves photographiques et d'un mandat d'arrêt émis par l'auditorat militaire. Il exprime également sa frustration face à la réticence des policiers à intervenir dans le camp des déplacés où se trouverait le suspect principal. Depuis plusieurs mois, l'Asvoco mène une campagne de sensibilisation à Goma pour combattre la justice populaire.

Clôture de la treizième session de la commission mixte Défense et sécurité RDC-Zambie. Le vice-Premier ministre, ministre congolais de l'Intérieur et son homologue zambien ont signé, le 7 novembre, le communiqué officiel sur l'adoption des résolutions élaborées par les experts des deux pays à l'issue de la treizième session de la Commission mixte défense et sécurité RDC-Zambie. Ces résolutions visent à promouvoir les relations de bon voisinage entre la RDC et la Zambie notamment en matière de lutte contre la criminalité frontalière.

Le Conseil supérieur de la magistrature au cœur des débats aux états généraux de la justice. Des états généraux de la justice ont démarré le 6 novembre à Kinshasa. Ce jeudi 7 novembre, les débats ont notamment tourné autour du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) et de sa composition. Alors que plusieurs élus sont favorables à un élargissement de l'instance, les magistrats tiennent, eux, à leur indépendance. Le pouvoir judiciaire ne peut pas fonctionner de manière isolée, explique le député Lambert Mende avant de dénoncer aussi les abus de certains magistrats qui bénéficieraient, selon lui, d'une complaisance de leurs collègues au sein du CSM. Il soutient, par conséquent, non seulement l'élargissement de l'instance aux non magistrats mais aussi et surtout la dépendance des parquets au gouvernement « afin d'anéantir le tropisme corporatiste qui tend à réduire le Conseil supérieur de la magistrature à un rôle de syndicat de magistrats. Il s'agit pourtant d'une institution de la République ». Mais pour l'avocat Willy Wenga, de telles réformes seraient dangereuses et violeraient le principe de séparation des pouvoirs. « *L'indépendance de la magistrature est sacrée.* Introduire aujourd'hui des membres des autres pouvoirs dans la vie des magistrats représenterait un recul énorme, affirme-t-il. Il faut prendre conscience de ce qu'il se passe : organiser les choses, payer les magistrats, construire des prisons, des tribunaux et des parquets, non simplement organiser les textes à sa guise ». Le procureur général près la cour constitutionnelle a, lui, estimé qu'aucune de ces propositions ne sauraient guérir la justice des maux dont elle souffre. (RFI)

Kinshasa : l'Université Loyola du Congo souffle sur ses 70 bougies, basée dans la commune de Mont-Ngafula. C'est dans ce cadre qu'elle organise, du 25 au 27 novembre courant, un colloque international avec le thème : « Enseignement Universitaire Jésuite en RDC et au Congo : Défis et Perspectives ». Sa faculté des sciences agronomiques fête ses 30 ans alors que celle des sciences et technologies existe depuis 10 ans. L'ULC est un établissement d'enseignement supérieur privé des Pères Jésuites connus comme des pionniers de l'enseignement universitaire en RDC.

L'état de siège prorogé pour la 85e fois en Ituri et au Nord-Kivu, l'évaluation annoncée pour fin novembre. Ce texte a été adopté sans débat, estimant qu'à chaque demande de prorogation, il y a des redites et qu'il faudra attendre l'évaluation promise par le Chef de l'État Félix Tshisekedi pour statuer sur cette question. L'évaluation de l'état de siège interviendra à la fin du mois de novembre. Cette évaluation sera précédée par une mission de terrain du gouvernement de la République. Vital Kamerhe, président de l'Assemblée nationale, a salué cette annonce, estimant que le Chef de l'État a répondu favorablement aux préoccupations des élus de cette région du pays. (...) Les élus locaux et acteurs de la société civile s'accordent pour dire que l'état de siège n'a pas atteint ses objectifs.

Les groupes armés se sont multipliés et la rébellion du M23, vaincue en 2013, a réapparu en novembre 2021. Actuellement, le M23 occupe de vastes zones dans les territoires de Rutshuru, Nyiragongo, Masisi et Lubero, aggravant la situation sécuritaire. Proclamé en mai 2021 par le Président Tshisekedi pour renforcer la lutte contre les forces négatives en Ituri et au Nord-Kivu, l'état de siège devait initialement être allégé progressivement, selon une annonce d'octobre 2023. Cependant, aucune avancée significative n'a été enregistrée depuis. (**Actualité.CD**)

Samedi 9 novembre.

Etats généraux de la justice : le SYNAMAC plaide pour l'amélioration des conditions de vie des magistrats. Le président du Syndicat autonome des magistrats du Congo a fait savoir : « On ne peut pas demander à un magistrat de chercher des infractions sans frais de fonctionnement, ni fonds secret de recherche. On parle de détournement, on parle de la corruption, si on ne donne pas de fonds secret de recherche, comment est-ce qu'il va découvrir cela ».

Le chinchard devient rare et cher à Matadi. D'après le gestionnaire de l'Afrifood, entreprise œuvrant dans l'importation des vivres frais, l'une des raisons de cette rareté est le fait que l'Etat congolais « décourage les entreprises qui importent les surgelés, par la surtaxation ». Pour remédier à cette situation, il suggère au Gouvernement de stimuler et financer certains opérateurs économiques nationaux pour l'importation des surgelés dont les chinchards, qui sont plus consommés par les Congolais.

Kindu : 30 présumés criminels présentés à la tribune centrale. Pour lutter contre cette recrudescence du banditisme en cette période des préparatifs des festivités de fin d'année, le commissaire principal de la police nationale congolaise du Maniema a monté des opérations de grande envergure en vue de démanteler les réseaux mafieux et de rétablir l'autorité de l'État à Kindu et sur toute l'étendue de la province du Maniema. Dans son rapport, la police signale que les communes de Kasuku et de Mikelenge étaient les cibles de ces bandits.

Ituri : les casques bleus de la Monusco sécurisent plus de 40 villages agricoles. Au moins 360 patrouilles ont été menées au mois d'octobre par les casques bleus de la Monusco dans plus de 40 villages en Ituri. Ces opérations permettent aux agriculteurs d'accéder à leurs champs face aux menaces des groupes armés qui circulent avec leurs armes dans la région. Elles assurent aussi et surtout la récolte des produits agricoles dont le manioc, le maïs, le haricot, les patates douces, les choux, les ananas, des produits qui permettent de lutter contre la pauvreté dans la zone. Selon la société civile de Bahema Nord, ces vivres étaient chaque fois pillés par des hommes armés. Cette opération, dénommée « sécurité de récolte », va se poursuivre jusqu'au 31 décembre 2024.

La ville de Beni accueille la "caravane de justice climatique pour un environnement protégé". L'activité s'inscrit dans le cadre des préparatifs pour la COP 29, prévue dans les prochains mois dans la ville d'Azerbaïdjan à Bakou. Des membres de la société civile et d'organisations écologiques ont pris part à cette caravane. Pour les participants à la caravane, il est devenu urgent d'agir afin de sauver un environnement menacé par les effets du réchauffement climatique. « Nous revendiquons la justice climatique parce qu'il est grand temps d'agir. Aujourd'hui, il est évident que la gestion des déchets plastiques est un problème majeur, à l'échelle internationale comme nationale. Dans nos régions, nous ne savons pas comment recycler ces déchets, ce qui pourrait avoir des conséquences dramatiques pour les générations futures, qui risquent de ne pas bénéficier d'un environnement sain ». De son côté, le parlement des jeunes de Beni a appelé à une mobilisation collective : « Nous demandons aux pays pollueurs de contribuer activement à la lutte contre le réchauffement climatique, car ils sont également victimes de ce phénomène. Nous encourageons chacun à s'engager dans cette cause. Il est dit que lorsque vous coupez un arbre, il faut en planter dix. C'est un geste symbolique pour lutter contre le réchauffement climatique, tout comme la bonne gestion des déchets ». La caravane a débuté au rond-point Nyamwisi pour chuter à la mairie, où un mémorandum a été remis.

Djugu : les miliciens de la Codeco se retirent volontiers de 4 villages. Ces villages ravitaillent plusieurs entités environnantes dont le centre commercial de Tchomia, en produits vivriers, notamment les cossettes de manioc, le haricot, les arachides, le soja ou encore et le maïs. Les éléments de la Codeco qui avaient investi ces entités depuis le 4 novembre dernier, y régnaient en maîtres. C'est après la fuite de tous les habitants de cette contrée. Ce samedi matin, les militaires des Fardc ont repoussé ces miliciens qui venaient d'installer une barrière à Buwa dans l'objectif de rançonner la population, a expliqué un membre de la société civile. Le retrait de ces assaillants va permettre à près de 900 ménages réfugiés à Tchomia de regagner leurs villages.

La justice malade d'un «manque de volonté politique». La justice de la RDC est-elle malade ? Peut-être. Selon les déclarations du procureur président du syndicat national des magistrats (Synamag), présent à ces assises, la justice congolaise n'est malade qu'à cause du manque de volonté politique : « La magistrature congolaise, dit-il, est

comme une armée sans armes. On demande à l'armée d'aller combattre mais on ne lui donne pas les moyens de ce combat. Il faut une volonté politique, donner les moyens au pouvoir judiciaire pour pouvoir fonctionner. On ne peut pas demander à un magistrat du Parquet de rechercher les infractions sans frais de fonctionnement, encore moins sans fonds, secret des recherches. (...) L'impression que nous avons ici, c'est que ce ne sont pas des états généraux où nous devons échanger, mais ce sont des attaques dirigées contre les magistrats. À cette allure, on ne va pas aboutir à quoi que ce soit. Ce cadre pose problème. Ne nous donnons pas l'impression comme si quelque chose était déjà boutiquée et que nous sommes simplement venus pour accompagner », indique encore le procureur Edmond Isofa.

(RFI)

Dimanche 10 novembre.

Plusieurs partis politiques et mouvements citoyens se mobilisent contre le changement de la Constitution. Le président du regroupement Alternative 2028, a recommandé aux Congolais de s'élever contre ce qu'il qualifie de dictature de Félix Tshisekedi. Il a estimé que le fait de vouloir briser le pacte de la stabilité républicaine et s'octroyer un 3e mandat à la tête du pays et se maintenir au pouvoir à vie est une initiative hasardeuse donc l'unique bénéficiaire est personnel. « En tirant les leçons de notre histoire, nous avons ensemble décidé qu'aucun individu, d'aucune sorte ne peut exercer plus de deux mandats à la tête du pays », a ajouté Ados Ndombasi. Parmi les signataires de cette déclaration, il y a Delly Sessanga du parti Envol, Jean-Claude Katende de l'ASADHO et Fred Bauma de Lucha.

Une importante quantité de sauterelles incinérée à Nobili (Beni). Nobili, une cité frontalière située à 85 km de Beni-ville, se trouve dans la chefferie des Watalinga, à la frontière avec l'Ouganda. Cette mesure préventive a été prise par les responsables du service de quarantaine et d'hygiène à la frontière, en réponse à l'apparition de cas de diarrhée enregistrés dans la région après la consommation de sauterelles par certains habitants. Ces insectes comestibles, importés dans de mauvaises conditions hygiéniques et de manière frauduleuse, provenaient des entités voisines et de l'Ouganda. Le docteur Ndovya Banamihere exhorte la population de Nobili et de la chefferie des Watalinga à ne consommer que les sauterelles capturées dans des pièges conformes aux normes.

Tanganyika : 108 d'écoles détruites par des inondations, causées par les eaux du lac Tanganyika. Ces écoles sinistrées se situent dans la ville de Kalemie ainsi que dans les territoires de Kalemie, Moba et Nyunzu. Face à cette crise, le directeur provincial de l'éducation a mené de nombreux plaidoyers auprès des autorités, des partenaires techniques et financiers, ainsi que de la communauté locale, mais n'a reçu jusqu'à présent aucune réponse concrète.

Kindu : 35 nouveaux médecins prêtent serment. Le président provincial du conseil de l'ordre des médecins du Maniema, exhorte ces derniers à travailler dans le respect des normes du pays et de leur profession. Pour leur part, les nouveaux médecins se disent conscients de la tâche qui les attend. "Aujourd'hui, nous avons prêté serment. Nous garantissons à la société de pouvoir travailler dans la quiétude et travailler dans la légalité". Selon le président provincial, à ce jour, les médecins inscrits au tableau de l'ordre dans la province du Maniema sont autour de six cents.

La Russie et la RDC signent un accord de partenariat, dans les domaines de la défense nationale, l'agriculture, l'énergie, les infrastructures et les échanges culturels. La signature est intervenue à l'université des sciences et technologies de Sirius en Russie, où se tient le Forum de partenariat entre la fédération de Russie et l'Afrique. La cheffe de la diplomatie congolaise a par ailleurs salué l'appui de la Russie dans la situation préoccupante à l'Est de la RDC : " Au Conseil de sécurité de l'ONU, votre pays joue un rôle très important pour la situation particulièrement préoccupante dans l'Est de la RDC. Et nous sommes reconnaissant pour l'appui sans faille de la Russie sur lequel nous comptons". Elle a réaffirmé la volonté de de la RDC de consolider les acquis de son partenariat avec la Russie.

États généraux de la justice en RDC: appel à la fin de l'immunité des membres du gouvernement. Samedi 9 novembre, l'inspecteur général des finances a appelé à d'importantes réformes, notamment la fin de l'immunité des membres du gouvernement et la mise en place d'un parquet financier. Il plaide donc pour une juridiction spécialisée : « Nous avons affaire à des magistrats qui, dans leur profil de formation avaient peur de la comptabilité, des finances publiques et des chiffres. Aujourd'hui, la réalité est que le détournement et la corruption c'est au travers de la comptabilité, les finances publiques et les chiffres, voilà pourquoi nous avons dit qu'il faut créer un parquet financier où on aura des magistrats spécialisés et formés dans les infractions sur la criminalité financière. » L'inspecteur général des finances de RDC va même plus loin. Il estime que la justice est mise à mal par l'immunité dont profitent les membres du gouvernement : « Les membres du gouvernement gèrent 80% des ressources, par conséquent ils deviennent des cibles de contrôle mais ces gens-là sont immunisés. A ce moment-là, ça rend tout inefficace, même la justice et les organisations. Nous devenons de plus en plus impuissants face à cela, il faut

penser régler ce problème.» En attendant, il explique gérer un contrôle préventif. Il s'agit d'une patrouille financière qui vise à empêcher tout détournement et à alerter à la moindre détection d'actes de corruption. (RFI)

Nord-Kivu: Au cours de la semaine qui s'achève, les Fardc ont déjoué les offensives et autres tentatives d'occupations des zones par la coalition M23-RDF. Les affrontements entre les Fardc et la coalition M23-AFC-RDF se poursuivent dans la province du Nord. Selon le ministre de la défense nationale, les forces loyalistes continuent à déjouer les offensives des ennemis et cette situation occasionne le déplacement massif des populations. Sur un autre front, a-t-il poursuivi, "nos forces de défense et de sécurité ont poursuivi la traque des terroristes ADF-MTM et des insurgés qui perturbent la quiétude des populations en Ituri". L'activisme de la milice " Mobondo" dans l'espace Grand Bandundu a été abordé également lors de cette réunion du Conseil des ministres. "À l'ouest, il est fait état de l'annonce par un des leaders Mobondo dans un meeting au village Etumba na Ngwaka de la volonté de leur mouvement à déposer les armes et à se rendre auprès des autorités gouvernementales. Les dispositions sont en train d'être prises pour concrétiser cette approche des insurgés tout en restant vigilant contre toute éventualité". (Actualité.CD)

Lundi 11 novembre.

Etats généraux de la justice : « La constitution consacre la gratuité de la justice » (Avocat). Pour Me Ruffin Lukoo, du barreau de l'Ituri : « Pas de résolutions des états généraux, si la justice n'est pas débarrassée de l'argent. Et donc, la grande résolution ou parmi les réformes à faire, c'est comment chasser l'argent de la justice ; parce que la constitution consacre la gratuité de la justice ». Cependant, fait-il remarquer, certains acteurs judiciaires ont rendu cette justice onéreuse à tous les niveaux « c'est-à-dire qu'il faut donner de l'argent pour tout service que tu demandes à la justice ». Sur le plan de la justice pénale internationale, le bâtonnier Papy Keta s'interroge sur l'effectivité d'exécution des décisions de justice internationale : « L'objectif de la justice pénale internationale est d'avoir un effet, tout d'abord, dissuasif. Par exemple, pour les premières affaires, Lubanga avait été poursuivi pour conscription et enrôlement d'enfants soldats. Si vous allez sur terrain, jusqu'à présent en Ituri, les crimes internationaux continuent. D'où, on doit se poser la question : quelle thérapie pour ça ? Je pense qu'il y a notamment l'importance d'avoir l'effectivité d'exécution des décisions avec un effet dissuasif ». (Actualité.CD)

Forum Afrique-Russie : accroissement des bourses universitaires russes aux étudiants congolais. Selon le ministre de la Recherche scientifique : « Il y a beaucoup de bourses d'études accordées dans le cadre de la coopération ayant débuté depuis très longtemps dans le cadre des relations qui ont eu lieu depuis l'Université Lumumba. J'ai appris du ministre des Affaires étrangères que les bourses ont été multipliées d'une manière substantielle et je crois que maintenant avec la coopération dans le domaine scientifique, il y aura des bourses non seulement pour l'ante graduate mais aussi pour le post graduate et tout ce qui est innovation technologique ».

Détournement présumé de 3 millions USD dans l'exécution des projets « Kinshasa zéro trou » et « Tshilejelu », révèle CREFDL. Le coordonnateur du Centre de recherche en finances publiques et développement local (CREFDL) l'a dévoilé dans son rapport d'enquête publié à Kinshasa. Dans ce document il a noté l'opacité dans la gestion des projets « Kinshasa zéro trou » et « Tshilejelu ». Selon lui, la mise en œuvre de ces deux projets est chaotique avec l'insertion des tronçons routiers qui n'existent pas et le cout de frais administratif élevé. Il a attribué cette situation à l'absence d'études préalables, à la surfacturation des projets, à la consommation de la quasi-totalité des fonds alloués aux dépenses administratives plutôt qu'aux infrastructures elles-mêmes. Les travaux du projet Kinshasa "Zéro trou", avait été lancés en octobre 2021 à Kinshasa pour éradiquer les embouteillages et bouchons, devenus récurrents dans cette ville ; et pour cultiver le civisme routier auprès des conducteurs automobiles. Celui de Tshilejelu avait été inauguré en mars de la même année. Celui-ci concernait 39,72 km de voirie urbaine de Kinshasa.

Parc des Virunga : la société civile de Kyavinyonge recommande une clôture électrique pour protéger la population contre les éléphants. Un septuagénaire a été tué par un éléphant venu du parc. Ce n'est pas un cas isolé. Quatre autres personnes ont été hospitalisées au centre de santé de Kyavinyonge à la suite des attaques similaires. Le président de la société civile, signale que les éléphants ont causé des destructions massives dans les champs à la recherche de la nourriture. Il appelle l'Institut congolais pour la conservation de la nature qui gère ce parc à prendre des mesures pour prévenir la divagation des pachydermes. Il lui propose d'installer des clôtures électriques entre le parc et les champs. La société civile conseille à la population riveraine de rester vigilante.

Le centre de santé de Bogoro : un joli bâtiment non équipé, récemment inaugurée par les autorités provinciales dans le cadre du Programme de développement local de 145 territoires, financé par le Gouvernement central. Il s'agit d'un bâtiment flambant neuf qui dispose d'une maternité, d'un bloc opératoire, d'une salle d'accouchement, d'un laboratoire ainsi que des salles d'internement des malades. Cependant, le centre de santé ne dispose ni d'outils de laboratoire ni d'équipements nécessaires pour diriger des interventions chirurgicales. "Comme maintenant nous

avons une structure de santé de référence, nous demandons au Gouvernement de nous doter de matériel pour que les malades viennent se faire soigner dans de bonnes conditions".

Le chômage identifié comme cause de la prolifération des églises en RDC. Les travaux des états généraux de la justice se sont poursuivis lundi 11 novembre, sur le thème: « La liberté de religion face à la prolifération des églises». Le chômage est l'une des causes qui pousse certaines personnes à créer des églises pour profiter des offrandes des fidèles. Cette situation occasionne la cacophonie constatée dans ce secteur. Comme remède, le Président de la plateforme des confessions religieuses, propose au Gouvernement de multiplier les efforts dans le domaine de la création d'emplois en vue de contenir cette prolifération. Il propose au Gouvernement de doter les confessions religieuses d'outils juridiques de régulation et de sanction en cas de non-respect des règles et de limiter le nombre d'églises par avenue. Il l'invite à faire un contrôle permanent des églises, en collaboration avec les confessions religieuses elles-mêmes. Pour sa part, Mgr Donatien N'shoke de l'Eglise catholique met l'accent sur les défis dans l'exercice du culte en RDC. Il préconise la formation des hommes de Dieu, dans le but, d'éviter qu'on se retrouve avec des "pasteurs charlatans".

Lubero : plus de 23 000 ménages déplacés et familles d'accueil reçoivent l'assistance du PAM. « Le Programme alimentaire mondial a apporté une assistance alimentaire aux personnes déplacées internes à Butembo. À Musienene, l'assistance a également été étendue aux familles d'accueil. Un total de 23 813 ménages, soit 160 247 bénéficiaires directs, ont reçu une ration alimentaire composée de légumineuses, de céréales, d'huile végétale et de sel iodé : 4 647 ménages à Butembo et 19 166 à Musienene. » En outre, le PAM prévoit de poursuivre ses efforts en distribuant des rations alimentaires à 11 556 ménages supplémentaires dans le territoire de Lubero le 14 novembre. Cette opération vise à répondre aux besoins urgents des populations déplacées et des familles d'accueil dans cette région.

Mardi 12 novembre.

A Beni, Vivian Van Perre affirme le soutien de la Monusco aux Fardc dans la lutte contre les rebelles ADF. La Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général de l'ONU chargée des opérations et de la protection en RDC, a affirmé : « Nous sommes ici pour mieux soutenir les Fardc dans notre lutte conjointe contre les ADF. Nous assurons la coordination nécessaire pour obtenir des résultats, en tant que partenaires des Fardc dans notre mission de protection des civils. Les autorités locales nous soumettent des demandes, et nous répondons dans le cadre de notre mandat ».

La RDC et le Congo planchent sur la coopération et les défis sécuritaires. La 10^e session de la Commission spéciale Défense et Sécurité entre la RDC et la République du Congo s'est ouverte le 11 novembre, à Kinshasa. Ces rencontres, prévues jusqu'au 13 novembre, visent à renforcer la coopération bilatérale face aux défis sécuritaires et humanitaires partagés par les deux pays. Les discussions sont menées en sous-commissions avec pour objectif de consolider la confiance mutuelle et d'apporter des réponses concrètes aux préoccupations communes. Malentendus, suspicions et litiges inutiles, voilà des termes qui résonnent souvent dans les couloirs officiels des deux Congo. Ces capitales voisines, les plus proches au monde, partagent aussi des défis sécuritaires. Parmi ceux-ci, le conflit intercommunautaire dans le Maï-Ndombe, en RDC, qui oppose, depuis juin 2022, les communautés Teke et Yaka, avec des centaines de morts et des milliers de déplacés, dont certains trouvent refuge au Congo-Brazzaville. Kinshasa évoque parfois une « main noire » derrière ces violences, sans en identifier clairement l'origine. Les relations entre la RDC et la République du Congo ont récemment été marquées par des tensions liées à la politique de Brazzaville envers le Rwanda. En mai dernier, des informations ont fait état d'une cession de terres agricoles du Congo-Brazzaville au Rwanda, suscitant des interrogations à Kinshasa quant aux motivations de cette initiative. (RFI)

Budget 2025 : les dépenses de fonctionnement de la Présidence de la République en hausse de 40%. Dans cette loi des finances, la Primature elle consomme près de 3% du budget et 85% de cette enveloppe sont destinées aux fonds de péréquation. L'Assemblée nationale et le Sénat qui prennent plus de 2% du budget, réduisent de 14% les dépenses de fonctionnement mais augmente de 7% l'enveloppe des rémunérations par rapport à 2024. Sur les 10 grandes fonctions de la République, les services généraux de l'administration publique prennent la part du lion en consommant plus de 26 % du budget. Ils sont suivis par les affaires économique avec 25%, l'enseignement avec près de 17,72%, la santé à plus de 13% la défense, plus 7% alors que la sécurité se contente de près de 6 %. La protection sociale prend plus 2%, l'environnement, le logement ainsi que la culture, sport et loisir ont chacun moins d'1 % du budget. Le budget de la RDC est près de 50 mille milliards des francs congolais en 2025. Ce budget prévoit d'allouer plus de 48 % des ressources aux investissements et près de 52% au fonctionnement de l'appareil étatique.

Komanda : 708 cultivateurs regagnent leurs villages à la faveur du retour de la paix, dans la chefferie de Walesse Vonkutu au sud d'Irumu (Ituri). Ce retour massif est le résultat de l'accord de paix et de cohabitation pacifique signé en 2023 entre les communautés locales jadis en conflit. Ces divergences avaient dégénéré en violences avec des tueries, incendies des maisons et destruction des champs. Ce qui avait conduit au déplacement massif des populations. Selon le président de la société civile locale et membre du comité de suivi de l'accord Lesse-Nande, les deux communautés vivent désormais ensemble en harmonie. Plus de 70 villages jadis vidés de leurs habitants sont de nouveau habités grâce aux dialogues communautaires et aux opérations militaires conjointes Fardc-UPDF contre les rebelles ADF dans la région. La mise en œuvre de l'accord de paix entre les communautés Lesse et Nande a bénéficié de l'appui de la Monusco.

COP29 : Judith Suminwa plaide pour une rétribution financière équitable en faveur de la RDC. "Le changement climatique est une question clé aussi bien pour le devenir du monde que pour le développement durable dans notre pays. Au-delà de cela, nous sommes dans une position de pouvoir changer le monde par rapport à nos ressources hydrauliques et minérales stratégiques. Il est important que notre voix, aujourd'hui, puisse porter " a dit la Première ministre, qui participe à la COP29. Elle a insisté sur le combat que mène la RDC pour sa rétribution équitable; au regard de sa position de deuxième poumon climatique du monde. Un nombre impressionnant de près 67 000 personnes se sont inscrites pour assister à cet événement mondial.

COP29 : Le Royaume-Uni alloue 11,7 millions de dollars pour soutenir la recherche scientifique dans le bassin du Congo (CBSI). Ce financement permettra au CBSI de soutenir des projets de recherche, de former une nouvelle génération de scientifiques dans la région et de développer une compréhension intégrée des transformations en cours dans cette vaste zone forestière. Le professeur Raphael Tshimanga, coprésident de la CBSI, a affirmé que cet appui permettra aux équipes de « surveiller les forêts dans leur ensemble et de partager cette compréhension avec les décideurs et le monde pour protéger le bassin du Congo. » Les scientifiques du CBSI, en partenariat avec les autorités environnementales de la RDC, du Gabon, du Cameroun et de la République du Congo, espèrent ainsi approfondir les connaissances sur les seuils critiques de déforestation et de changement climatique. Le professeur Simon Lewis, de l'Université de Leeds et coprésident de la CBSI, a souligné ce manque de données en déclarant : « Nous ignorons encore si le bassin du Congo possède un point de basculement, et si oui, à quelle distance nous sommes de le franchir. » (Actualité.CD)

Mercredi 13 novembre.

Environ 80 villages de l'Ituri envahis par les eaux du Lac Albert, avec près de 11 000 familles affectées et des milliers de personnes en déplacements, dans trois territoires de l'Ituri. Ce bilan encore provisoire est publié mardi 12 novembre par la coordination provinciale du service de la protection civile. Elle appelle les habitants installés dans des entités non encore touchées par les eaux à les quitter au plus vite, en vue de prévenir de nouveaux dégâts. Territoire de Mahagi, plus de 20 camps de pêche sont envahis par les eaux avec près de 6 000 ménages affectés par cette catastrophe à Mahagi. Dans la chefferie de Mokambo, 23 villages sont touchés avec 17 000 personnes contraintes de quitter leurs milieux. Territoire de Djugu, dans la chefferie de Bahema Banyagi, 11 villages sont complètement engloutis. Territoire d'Irumu, au total, 1500 familles installées dans 15 camps de pêche ont vidé ces milieux. Cette situation crée également un conflit entre agriculteurs et pêcheurs, obligés d'accoster dans des champs des paysans.

Etats généraux de la justice : la société civile de la RDC appelle à l'éradication de l'impunité, constatée après le détournement des deniers publics. « Aux autorités judiciaires de punir sévèrement tous les acteurs impliqués dans la corruption et l'encadrement des groupes armés ». A cette occasion, la société civile a demandé aux Congolais de faire échec à toute tentative de modification de la constitution en cette période où la nation est en danger, avec la montée de la grogne sociale et le délabrement des infrastructures socio de base délabrée. Elle a recommandé au président de la République de relever les officiers militaires ayant totalisé plus de deux ans de commandement des opérations dans les provinces de la partie Est de la RDC. Elle invité le Gouvernement de la République à rendre obligatoire la mise en place de Comité de suivi et l'évaluation des grands projets exécutés au pays. La société civile a en outre exigé aux entreprises minières et auteurs entrepreneurs de grands projets d'investissement ou d'exploitation des ressources naturelles le respect de normes environnementales et mettre en place un mécanisme d'atténuation des impacts environnementaux et surtout de réparation de crimes environnementaux commis en vue de préserver la biodiversité de nos parcs, réserves naturelles et autres aires protégées car les droits de générations futures sont en danger.

Budget 2025 : 31% de dépenses allouées aux secteurs de la santé et de l'éducation. Considérant les chiffres avancés dans le document portant développement par titre d'estimation des crédits pour l'exercice 2025, l'enseignement prend 17,72% et la santé 13,28% de cette loi des finances 2025. Sur le budget de l'enseignement,

les secteurs primaire, secondaire, technique et professionnel de toute la RDC ne sont financés qu'à 1,71%, et 3,6% pour les secteurs supérieurs, universitaire et recherche scientifique. La formation continue pour adulte va prendre 0,20%. Les 12,22% autres sont regroupés dans une rubrique nommée autre affaires concernant l'enseignement. De même pour le budget de la santé, sur les 13,28%, tous les secteurs de base allant de la pharmacie à la lutte contre les épidémies passant par les services de médecine, les hôpitaux et maternités prennent seulement moins de 2%. Plus de 11% restant sont destinés aux autres affaires concernant la santé. En clair, sur les 31% destinés à la santé et à l'enseignement, 7% seulement seront réellement dépensés pour ces deux secteurs.

Congo Airways réceptionne un boeing 737 acquis en location. Sa capacité est de plus de 174 places dont 12 en business. Le premier vol de cet appareil est prévu pour ce vendredi 15 novembre. Les premières destinations annoncées c'est Kinshasa-Kindu et Kinshasa-Lubumbashi en aller et retour. Ce ministère a annoncé l'arrivée d'un autre avion qui devrait être mis à disposition par la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS).

COP29 : l'agression rwandaise empêche la RDC d'investir dans la résilience climatique (Judith Suminwa). « La RDC, mon pays, enregistre des pertes importantes en ce qui concerne sa biodiversité à l'Est du pays et est contrainte d'orienter une partie de son budget à l'effort de la guerre lui imposée injustement par le Rwanda plutôt qu'à investir dans la résilience climatique. Cette situation devrait interpeller davantage la communauté internationale», a martelé la Première ministre, le 13 novembre à la COP29. Elle a, par ailleurs, fait savoir que malgré cela, la RDC est prête à établir des partenariats stratégiques « gagnants-gagnants », à la fois bénéfiques pour les communautés congolaises et pour notre planète.

Une délégation parlementaire de RDC en Ouganda pour renforcer les relations bilatérales. L'objectif principal est d'évaluer l'exécution des accords existants entre la RDC et l'Ouganda. Parmi ces accords figurent des projets d'infrastructures décidés en juin 2021 entre Yoweri Museveni et Félix Tshisekedi. Ils concernent la construction et la réhabilitation de routes importantes reliant les deux pays. Il s'agit, entre autres, de l'axe Mpondwe-Beni, long de 84 km, de la route Beni-Butembo sur 54 km, et d'un tronçon de 94 km reliant Bunagana, actuellement occupé par le M23, à la ville de Goma. Des discussions sont également prévues autour des accords commerciaux entre les deux pays. L'Ouganda exporte notamment des matériaux de construction et des produits manufacturés vers l'Est de la RDC, tandis que la RDC exporte du thé, du café et du cacao vers l'Ouganda. Ce dernier est parfois accusé d'être une porte de sortie pour des produits de contrebande provenant de la RDC. La question de l'exploitation pétrolière sur le lac Albert pourrait également être abordée. La RDC et l'Ouganda sont engagés dans l'opération militaire Shujaa, lancée en novembre 2021 pour traquer les combattants des ADF, un groupe armé originaire de l'Ouganda et allié à l'État islamique, actif dans le Nord-Kivu et l'Ituri. Les parlementaires congolais souhaitent évaluer l'opération Shujaa, avec pour objectif d'accroître son efficacité et de consolider les récentes avancées des Forces Armées de la RDC (FARDC) et des Forces de défense du peuple ougandais (UPDF) sur le terrain. (RFI)

Jeudi 14 novembre.

COP29 : Judith Suminwa plaide pour « une action collective face à l'urgence climatique ». Du haut de la tribune de la 29e Conférence des parties à la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, (COP29), à Bakou, la Première ministre a rappelé : « Tandis que la RDC a le profil de « Pays Solution », au regard de ses vastes étendues de forêts, de sa riche biodiversité, de ses réserves en eau douce, de ses gigantesques zones de tourbières, de ses immenses terres arables et de ses nombreux métaux critiques pour le développement des technologies de pointe à l'ère de la transition énergétique, elle reste extrêmement vulnérable aux effets néfastes du changement climatique », a rappelé Judith Suminwa. « Nous sommes réunis ici à Bakou, à la COP 29, à un moment où notre planète fait face à une urgence climatique sans précédent. Nous constatons tous que le changement climatique s'accélère, compromettant nos projections et notre capacité d'adaptation. Pour répondre à cette crise, notre Gouvernement a élaboré un Plan National d'Adaptation qui souffre de manque de financements. Il est urgent d'assouplir les modalités d'accès au fonds d'adaptation et d'accélérer l'opérationnalisation du fonds de réponse aux pertes et préjudices afin d'accompagner efficacement les pays vulnérables tels que la République Démocratique du Congo dans leurs efforts à lutter contre les effets néfastes du changement climatique".

Accord entre le FMI et la RDC sur un prêt de 2,8 milliards USD sur trois ans, pour deux nouveaux programmes visant à stimuler l'économie et à lutter contre le changement climatique en RDC. Le premier programme, soutenu par la Facilité élargie de crédit, représente un montant d'environ 1,77 milliard USD pour accompagner la RDC vers une croissance plus diversifiée et inclusive. Ce programme, qui s'étend sur trois ans, exige du gouvernement congolais des réformes strictes, avec un accent particulier sur le respect des procédures de dépenses publiques. Quant au second programme, lui aussi sur trois ans et soutenu par la Facilité pour la résilience et la durabilité, il alloue 1,1 milliard USD pour aider le Congo à jouer un rôle central dans la transition mondiale vers une économie bas-carbone. Ce programme appuiera des actions de protection forestière, renforcera la

résilience du pays face aux catastrophes naturelles liées au climat et encouragera l'intégration des enjeux environnementaux dans la planification des investissements publics. Ces accords seront soumis à l'approbation du Conseil d'administration du FMI en janvier 2025. Mais dès à présent, le FMI appelle le gouvernement congolais à intensifier ses efforts en matière de gouvernance, de transparence, notamment dans le secteur extractif, et de lutte contre la corruption, afin de créer un environnement favorable à ces investissements de grande envergure. (RFI)

Attaque d'un convoi de MSF : les humanitaires sains et saufs mais sous le choc. Ces agents qui voyageaient à bord de deux jeeps ont été victimes d'un braquage à hauteur du village Kimoka, sur le tronçon Sake-Kitshanga-Mweso, au territoire de Masisi. Ces humanitaires ont pu poursuivre leur route jusqu'à Mweso après avoir été dépouillés de leurs téléphones et argent. Certaines sources sécuritaires à Sake indiquent qu'un des présumés auteurs de cette attaque a été arrêté par l'armée congolaise.

Goma : annulation de la Xe édition du Festival Amani, prévue du 14 au 17 novembre. « Le Festival avait envoyé depuis août dernier des correspondances annonçant la tenue de la dixième édition, y compris au Maire de Goma. Les dates des activités étant proches, et alors que plusieurs délégations sont arrivées dans la ville de Goma pour participer à l'événement, les organisateurs du festival Amani regrettent la décision du maire et en prennent acte », peut-on lire dans le communiqué publié par les organisateurs de cette activité culturelle. Les objectifs et les valeurs du Festival Amani sont nobles et sont une contribution importante à la cohésion sociale, à la gestion des traumatismes, à l'entreprenariat des jeunes, au bénévolat au service de la communauté et à la paix. Le festival a aussi un impact économique important pour la ville de Goma et le soutien et l'accompagnement d'autres organisations des jeunes en faveur d'une telle initiative ne sont pas à chercher.

Bukavu : inauguration de 5 kilomètres de route pavés à Ibanda. Cette réalisation est le fruit du partenariat entre le Gouvernement et la Banque mondiale, à travers le projet pour la Stabilisation de l'Est de la RDC (STEP), exécuté par le Fonds social, à hauteur d'environ 2 270 000 USD. Pour le chargé du projet STEP à la Banque mondiale, l'objectif est de réduire la pauvreté et de contribuer au développement durable. Le gouverneur qui a réceptionné ces ouvrages, a interdit aux engins lourds de plus de 5 tonnes de circuler sur ces artères en pavé et il a été procédé au lancement des travaux pour 5 autres kilomètres, incluant, outre Ibanda, les communes de Kadutu, Bagira.

Le M23 installe une administration parallèle à Rutshuru. Selon la société civile forces vives de Rutshuru (Nord-Kivu) : "La balkanisation est déjà en marche ! Et donc, cela doit interpellier tout le monde, surtout les autorités au niveau de Kinshasa, pour comprendre que la gestion de cette guerre doit être revue et comprendre les enjeux qui sont dans le chef du M23 qui ne jure que de couper cette partie du territoire national, la rendre autonome afin d'être gérée par tous ces bandits criminels du M23 et de l'AFC".

HCR appelle à la paix et au respect des droits pour les 6,4 millions de déplacés internes et 524 520 réfugiés. La représentante du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en RDC a déclaré : « la RDC compte 524 520 réfugiés provenant de quatre pays : la République Centrafricaine, le Rwanda, le Burundi et le Soudan du Sud. De plus, il y a plus de 6,4 millions de déplacés internes. Nous estimons également qu'environ 2 millions de personnes se trouvent dans une situation entre retour et déplacement forcé. Enfin, nous avons un million de réfugiés et demandeurs d'asile congolais dans les pays voisins et sur le continent africain. La crise en RDC, bien qu'elle dure depuis longtemps, reste très invisible. Cette pérennisation de la crise ne profite à personne, ni aux personnes en détresse pour qui la situation devient invivable, ni à ceux qui viennent à leur secours. Pour nous tous, la seule solution reste la paix durable pour le Congo, pour cette sous-région et pour le monde, car sans la paix, il n'y a ni respect des droits humains ni développement durable. J'en appelle au gouvernement de ce pays, aux gouvernements amis de la sous-région et, plus largement, au Conseil de sécurité : il est urgent que le monde et l'humanité décrètent la paix pour l'est du Congo, pour le bien de ce pays, de ses voisins et de tout le continent. » (Actualité.CD)

Vendredi 15 novembre.

Budget 2025 : 25% des fonds alloués aux affaires économiques et investissements. Cette enveloppe sera essentiellement investie dans l'agriculture et l'élevage, la pêche, le transport et voies de communication mais aussi les infrastructures et travaux publics.

Kinshasa : mobilisation des acteurs pour l'élimination du cancer du col de l'utérus. Le coordonnateur national du Conseil national de la couverture santé universelle, a pris l'engagement de s'aligner sur les objectifs de la stratégie mondiale de l'OMS pour l'élimination de ce type de cancer d'ici 2030 : « Il y a une stratégie que l'OMS a mise en place en termes de politique d'élimination du cancer du col. C'est d'abord la stratégie nationale d'élimination de ce cancer mais qui va se baser sur les approches reconnues comme efficaces ». Le Gouvernement a réceptionné les kits de test et de dépistage pour traiter les lésions du cancer du col de l'utérus. Les participants au

forum mettront en place un mécanisme de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des engagements pris par les différentes parties prenantes.

L'UE livre 100 000 doses de vaccins contre la Mpox et déploie des experts pour lutter contre l'épidémie.

Cette livraison s'inscrit dans l'engagement de l'Union européenne et de ses États membres de fournir 580 000 doses de vaccins à l'Africa CDC. À ce jour, plus de 205 000 doses ont été distribuées, et d'autres expéditions sont prévues tout au long du mois de novembre. Les vaccins sont transportés par l'Unicef, en partenariat avec la Commission européenne. Depuis juillet 2024, l'UE a également mobilisé 1,5 million d'euros d'aide humanitaire pour soutenir la RDC, le Burundi et l'Ouganda dans leur lutte contre la Mpox. De plus, quatre épidémiologistes du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) ont été déployés en RDC pour renforcer les réponses locales à cette crise sanitaire. Le commissaire chargé de la gestion de crise, a souligné : « L'urgence actuelle de la Mpox constitue une menace pour la santé mondiale et met à rude épreuve les systèmes de santé locaux. Je remercie les États membres pour leur solidarité et leur engagement. L'UE reste déterminée à soutenir la RDC et tous les pays touchés. »

La commissaire européenne chargée de la santé et de la sécurité alimentaire, a précisé : « Près de 350 000 doses supplémentaires seront expédiées en Afrique ce mois-ci. Cette action reflète la solidarité européenne et renforce la réponse mondiale contre cette maladie. » (Actualité.CD)

Le festival Amani à Goma finalement autorisé par les autorités.

Goma est passée de la déception à l'espoir. Selon nos informations, la volonté de maintenir cet événement culturel majeur est venue du sommet de l'État. « Je tiens à ce que le festival se tienne » : ce sont les mots du président Félix Tshisekedi qui a appelé au cœur de la nuit de jeudi 14 à vendredi 15 novembre les autorités de Goma. Ce vendredi matin, la mairie, qui a demandé l'annulation des concerts mardi 12, a diffusé un nouveau communiqué officiel. « La situation sécuritaire étant gérable, la mesure d'annulation du festival Amani est levée. La date de la tenue de l'évènement sera communiquée par l'organisateur. » *Des problèmes financiers et logistiques.* Se posent donc désormais des problèmes financiers et logistiques. Le site du festival, un immense espace devant le lac Kivu, a été démonté. En outre, les équipes et les bénévoles doivent être remobilisés. Autre problématique majeure, un grand nombre d'artistes sont déjà repartis de Goma. Les organisateurs enchainent donc les réunions, notamment avec le gouverneur, pour voir s'il est possible d'organiser l'évènement, sur deux jours, samedi et dimanche, avec une exigence de la direction : que le festival Amani garde ses valeurs et sa réputation. Le festival Amani, dont le nom signifie « paix » en swahili, invite dans l'est de la RDC depuis une dizaine d'années des stars internationales et figures de la scène musicale congolaise et rassemble habituellement des dizaines de milliers de spectateurs. Mardi, le maire de Goma avait déclaré dans un communiqué diffusé sur les réseaux sociaux que le festival n'était « pas autorisé » pour des « raisons d'ordre sécuritaire ». L'évènement contribue « à la cohésion sociale, à la gestion des traumatismes, à l'entrepreneuriat des jeunes » et a « un impact économique important pour la ville de Goma », avaient argumenté les organisateurs du festival. (RFI)

Environ 100 ménages sans abris après la pluie à Mbuji-Mayi et Lupatapata. Des dégâts de pluie sont signalés à Kankelenge et à Tshibombo dans le territoire de Lupatapa. D'après la bourgmestre de Bipemba, Irène Mbalayi, la pluie diluvienne qui s'est abattue le même mercredi sur la ville a écroulé les murs de près de cinquante maisons et d'autres ont vu leurs toitures emportées par le vent. Elle sollicite l'implication du gouvernement provincial dans la construction des caniveaux pour la canalisation des eaux de ruissellement.

Un convoi des Fardc tombe dans une embuscade des présumés Maï-Maï à Lubero. L'attaque n'a pas fait de victimes. Mais, trois armes et des biens appartenant aux soldats ont été emportés par les assaillants. L'administrateur du territoire demande à ces assaillants, "s'ils sont vraiment des volontaires pour la défense de la patrie, de remettre ces armes. Mais si et seulement s'ils ne sont pas vraiment des vrais Wazalendo, nous les considérons comme nos ennemis qui ont infiltré nos arrières ».

Visite du Président Felix Tshisekedi à Lubumbashi et Kipushi. Il va y mener de nombreuses activités avant de rallier, dimanche la cité minière de Kipushi située à 30 km de la capitale du cuivre. D'après des sources officielles, il s'adressera aux populations de ces deux entités samedi et dimanche. D'après les sources officielles au cours de son séjour Felix Tshisekedi va, entre autres inaugurer le nouveau bâtiment de l'Assemblée provinciale du Haut-Katanga situé sur l'avenue du 30 juin. Et c'est le chef de l'Etat lui-même qui avait posé la première pierre pour la construction de cet édifice le 29 juin 2019. La durée de travaux était de 18 mois pour un cout total de 13 millions de dollars. C'est un bâtiment de deux niveaux dont la salle des plénières est de 500 places avec beaucoup d'autres bureaux. Dimanche, le chef de l'Etat se rendra à kipushi ou il va lancer officiellement la production de zinc à l'entreprise minière Kico (Kipushi corporation), une joint-venture entre la Gécamines et Ivanoe mines. D'après l'administrateur du territoire de Kipushi, son entité s'apprête à accueillir le chef de l'Etat 22 ans après le passage d'un président de la République.

Est de la RDC : João Lourenço et le président du comité des sanctions de l'ONU évaluent la situation. Ce passage de ce haut fonctionnaire de l'ONU à Luanda intervient après une série de réunions entre les parties congolaise et rwandaise sous la médiation angolaise. Ces démarches visent à aboutir à une solution apaisée pour la paix dans l'est du pays. La dernière de la série a eu lieu à Goma, au Nord-Kivu pour la mise en place du mécanisme de vérification renforcé pour notamment recueillir les accusations entre les deux pays voisins. L'ONU a déjà sanctionné en 2012 la rébellion du M23, et son dirigeant Sultani Makenga. Ce mouvement a été ajouté sur la liste des groupes terroristes de l'ONU. Les USA pour leur part, ont récemment sanctionné Corneille Nangaa, coordonnateur du mouvement politico-militaire Alliance fleuve Congo (AFC) dont le M23 est la principale branche militaire. D'autres membres dont Bertrand Bisimwa, Willy Ngoma figurent aussi sur la liste des sanctions américaines. (Actualité.CD)

